CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E158464** **VALABLE JUSQU'AU** **29/01/2027**

ÉDITÉ LE 24/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 04/01/1999

Forme juridique : SARL

Capital : 5 717

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ST ETIENNE 421 516 543
Siret : 421 516 543 00046
Code NACE : 4329A
Numéro caisse de congés payés : 821279
Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 4667036404

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 4667036404
Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Raison sociale : OFFICE PROTECTION HABITAT LOIRE

14 RUE JEAN PAROT
42100 SAINT-ETIENNE

Téléphone : 04 77 79 00 61 **Fax :**
Portable : 06 74 01 59 74
Responsabilité légale :
GUILLERMIN STEPHAN GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Site Internet : www.oph.fr
E-mail : secretariat@oph.fr

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 043 023 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
7122 PROB	Isolation thermique par l'intérieur	5	30/01/2026
7131 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante)		17/03/2026
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

24/03/2026 13:31

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E158464** **VALABLE JUSQU'AU** **29/01/2027**

ÉDITÉ LE **24/03/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 04/01/1999
Forme juridique : SARL

Capital : 5 717

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ST ETIENNE 421 516 543

Siret : **421 516 543 00046**
Code NACE : 4329A
Numéro caisse de congés payés : 821279

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 4667036404

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 4667036404

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Raison sociale : **OFFICE PROTECTION HABITAT LOIRE**

14 RUE JEAN PAROT
42100 SAINT-ETIENNE

Téléphone : 04 77 79 00 61 **Fax :**
Portable : 06 74 01 59 74

Site Internet : www.oph.fr
E-mail : secretariat@oph.fr

Responsabilité légale :
GUILLERMIN STEPHAN GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
7122 PROB	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	30/01/2026
7131 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	17/03/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	30/01/2026
o Isolation des murs par l'extérieur	17/03/2026
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	30/01/2026

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.